MARCHÉ PUBLIC A PROCÉDURE ADAPTÉE

VOYAGES SCOLAIRES

Année scolaire 2026-2027

IDENTIFIANTS

Collège Le Monteil

Téléphone
04 71 66 52 80
Fax
04 71 .66 54 95 Mél.
Ce.0430663m@ac-clermont.fr

BP36
Rue Henri POURRAT
43120 Monistrol sur loire

A- La collectivité

Pouvoir adjudicateur : **Collège le Monteil**
rue Henri Pourrat – BP 36
43120 MONISTROL SUR LOIRE

Représenté par : **M. THOMAS Pascal, chef d'établissement**

Comptable assignataire des paiements : Agent Comptable du Lycée Léonard de Vinci – 43120 Monistrol sur Loire

B- Marché n°2026/01

En guise de conclusion du marché, le chef d'établissement ne signera que l'acte d'engagement, aucun document émanant du candidat ne sera signé.

C- Objet du marché: VOYAGE SCOLAIRE

-Séjour en Angleterre (Londres) sur la période du 25 au 29 janvier 2027 – 45 élèves + 4 encadrants

MODE DE PASSATION DU MARCHE

Procédure adaptée conformément à l'article R2131-12 du code de la commande publique.

RÈGLEMENT DE CONSULTATION

A - Date et heure limites de dépôt des offres :

le lundi 30 septembre 2026 à 12 h 00.

B - Modalités d'envoi

Par voie dématérialisée : par mail ou sur le site de l'AJI

C – Durée de validité de l'offre

Le candidat maintient son offre pendant 90 jours.

D - Critères de choix avec leur ordre de priorité

Méthode de classement des critères de jugement :
Qualité des produits : X
Qualité des services associés : 50%
Qualité des conditions de livraison : X
Critère prix des prestations : 50%

E – Négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les prestataires.

F - Coordonnées pour les demandes de renseignements :

Mme Laure COLEIRO, gestionnaire Tél. : 04 71 66 06 79

Email : int.0430663M@ac-clermont.fr

Mme Marie-Elise MASSARDIER professeur
Email : marie-elise.pays@ac-clermont.fr

G - Variantes

Les variantes sont acceptées après réponse à l'offre de base, à condition qu'elles ne bouleversent pas exagérément le déroulement du séjour.
Elles devront apparaître sur un document annexe.

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES PARTICULIERES

Article 1 : Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet l'organisation d'un voyage scolaire « clé en main ».

Article 2 : Allotissement

Le marché comporte 1 lot.

Article 3 : Durée du marché

Sans objet.

Article 4 : Détail des prestations et des prix

Nombre de participants : **45** élèves + **4** accompagnateurs. Hébergement en familles d'accueil obligatoire).
Observation : une marge de +3/-3 participants sera acceptée par le candidat sans modification de prix

- L'organisme viendra présenter la réunion d'information aux familles sur place, au collège du Monteil. Cette prestation doit être gratuite.
- La pension complète commence avec le dîner du 25/01/2027 et se termine avec le panier repas du 28/01/2027.

Hébergement :
- Un seul élève par lit.
- Maximum quatre élèves par famille.
- Préciser aux familles que l'accueil des enfants peut parfois se faire entre 19h et 20h en fonction du programme.
- Les élèves doivent être accompagnés matin et soir par les familles d'accueil au point de rassemblement.

Transport :
- Le transport s'effectuera en cars confort Grand Tourisme affrétés auprès des compagnies de transport habilitées et justifiant d'une autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier de personnes.
- Le prestataire s'engagera à prendre les mesures nécessaires en cas d'ennuis mécaniques pour que l'immobilisation ne dépasse pas cinq heures sous peine de pénalités de 100,00 euros par heure supplémentaire.
- Le car fournit doit être en parfait état de marche et sans défaut technique (éclairage, rétroviseur, etc).
- Mise à disposition de chauffeurs connaissant parfaitement la région.
- Changement de chauffeur en dehors des centres villes afin d'éviter les encombrements.

Le programme :

Nous souhaiterions être encadrés par un accompagnateur expérimenté pour toute la durée du séjour. L'accompagnateur doit connaître parfaitement Londres et commenter la visite lors des déplacements dans la ville. Il doit également être à même de gérer les éventuels imprévus (problèmes liés aux familles d'accueil, aux élèves, à la météo, etc.).
Les visites et excursions mentionnées dans les programmes en annexe devront impérativement faire partie de la prestation proposée par les candidats.

1er jour - Départ

- Départ de l'établissement en fin d'après-midi ou début de soirée.
- Voyage de nuit avec deux conducteurs relais.

2ème jour - Canterbury – Londres

Traversée maritime. Repas inclus à bord du bateau.

CANTERBURY : visite de la ville commentée par l'accompagnateur.
Jeu de piste dans la ville.

ROCHESTER : Visite de ROCHESTER CASTLE (Site Medway Council / English Heritage, à réserver par vos soins avec notre aide -

pas de gratuité les jours fériés UK).

Accueil en famille autour de 19h.

3ème jour - Londres

LONDRES : Atelier au GLOBE THEATRE et visite guidée du Théâtre .

Panier repas fourni par les familles.

Promenade sur la rive sud de la Tamise, de la Tate Modern au quartier de la Tour de Londres en passant par le Tower Bridge.

Découverte de CAMDEN TOWN et temps libre sur le marché.

4ème jour – Londres

LONDRES : circuit à pied commenté par l'accompagnateur. Arrêt devant Westminster Abbey, Les Maisons du Parlement, Big Ben, 10 Downing Street, Whitehall, Trafalgar Square, le Mall, relève de la garde à Buckingham Palace.

Panier repas fourni par les familles.

COVENT GARDEN.

MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE

5ème jour – Brighton

BRIGHTON : Visite de la ville (Lanes & le Street Art des North Laines) commentée par l'accompagnateur.
Jeu de piste dans la ville.

Panier repas fourni par les familles.
Temps libre pour SHOPPING dans les Lanes et sur le Brighton Pier
Traversée maritime Douvres-Calais en fin d'après-midi. Repas inclus à bord du bateau. Voyage de nuit (avec 2 conducteurs de relais).

6ème jour
Arrivée au collège dans la matinée

Assurance :

Une attention particulière sera portée sur les conditions générales d'assurance et d'annulation, et les garanties suivantes seront impérativement souscrites : - L'assurance RC, individuelle, rapatriement et perte de bagages.

- L'assurance annulation individuelle
- L'assurance annulation groupe **quelle que soit la raison**. Des informations sur le report du séjour suite à une interdiction ministérielle de voyage scolaire (attentats – évènements particuliers) seront apportées.

Descriptif et détail du marché :

Voir les trois programmes en annexe.

Article 5 : Exécution du marché

Le présent marché est régi par le Cahier des clauses administratives générales : fournitures courantes et services (Arrêté du 19 janvier 2009).

Article 6 : Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels ci :

- Le présent document valant Acte d'Engagement et Cahier des

  Clauses Particulières
- Trois descriptifs joints en annexe et mentionnés à l'article 4 du présent document

Article 7 : Garanties

Sans objet.

Article 8 : Avance forfaitaire

Sans objet.

Article 9 : Prix et rythme des paiements

- **Nature des prix** Les prix sont unitaires.
- **Forme des prix**

Les prix sont fermes. La réponse au marché sera mentionnée en prix HT et TTC, en chiffres et en lettres. Le taux de TVA devra être indiqué. Le prix du voyage scolaire comprendra impérativement :

- L'intégralité des frais de transport (hébergement et repas des chauffeurs, parkings, autoroutes, taxes portuaires et tout autre frais de transport)
- L'intégralité des frais d'hébergement et de restauration pour la durée du séjour
- La réservation et le paiement des droits d'entrée pour l'ensemble des lieux visités
- L'ensemble des charges fiscales et parafiscales frappant la prestation
- Pour les associations, le coût de l'adhésion

Le versement par le prestataire d'une somme en espèces, ou la mise à disposition de cartes de paiement pré chargées pour les dépenses sur place ne

seront pas acceptés Le collège se charge de procurer une régie d'avance aux accompagnateurs en tant que de besoin.

L'offre devra permettre de déterminer le coût total par participant (y compris les accompagnateurs) et détaillera les coûts par postes de dépense.

- **Mode de règlement**

Dans les limites prévues par la circulaire MEN 97-193 du 11/09/1997 des acomptes pourront être versés au prestataire.

Le mode de règlement proposé par la collectivité est le virement au compte. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification, et le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous -traitant payé directement.

Conformément au Décret N° 2002-232 du 21 Février 2002, le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de deux points.

Article 10 : Pénalités de retard

Lorsque le délai contractuel d'exécution est dépassé par le fait du titulaire, celui-ci encourt, par jour de retard et sans mise en demeure préalable, des pénalités calculées au moyen de la formule figurant à l'article au CCAG FCS.

Article 11 : Conditions de résiliation

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexactitude des renseignements prévus à l'article 47 du Code des Marchés Publics ainsi que dans les conditions prévues aux articles 93 et 98 du Code des marchés Publics.

Article 12 : Litiges

Tout différend survenant à l'occasion du marché devra être porté à la connaissance du pouvoir adjudicateur ou de la personne responsable du suivi de l'exécution du marché préalablement à la mise en œuvre de la procédure contentieuse. Le présent document est établi en un seul exemplaire original, conservé par l'établissement. En cas de litige seul cet exemplaire fait foi.

Déclaration du titulaire ou du candidat

Le candidat affirme sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou ce ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 44 du Code des Marchés Publics.

Le candidat atteste sur l'honneur :

- que le travail sera réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du Code du Travail.
- qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés (article 43 du CMP).
- qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales.

Les attestations ou certificats des organismes sociaux et fiscaux devront être remis au plus tard dans un délai de dix jours après demande du collège. Si le candidat ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l'offre est rejetée et la candidature éliminée.

Origine des fournitures :

☐ Pays de l'Union Européenne (France comprise)

☐ Pays membre de l'OMC

☐ Autres

ACTE D'ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné (nom, prénom) :

agissant au nom et pour le compte de:
(intitulé complet et forme juridique de la société)

domicilié :

n° de téléphone :
E-mail :

ayant son siège social à :
(adresse complète et n° de téléphone)

Immatriculation à l'INSEE :

- n° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :

- code d'activité économique principale (APE) :

- numéro d'inscription au registre du commerce:

- Après avoir pris connaissance du présent document, **que je déclare accepter sans modifications ni réserves**.

1°) M'engage, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus.

Prix :

❑ **Voir devis**

Mon offre m'engage pour la durée de la validité fixée à 90 jours.

2°) Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952.

3°) Demande que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Bénéficiaire : Etablissement tenant le compte du bénéficiaire : Code établissement :

Code guichet

Numéro du compte : Clé R.I.B. :

JOINDRE UN RIB ORIGINAL

A , le

Le candidat, Nom :

Signature (précédée de la mention " Lu et approuvé ") et **cachet de la société**

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement (voir devis) :

à :

le :

le Pouvoir Adjudicateur
Monsieur le Principal

M. THOMAS Pascal

Notification du marché :

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.

Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans ce cas, la date d'effet du marché est la date portée sur l'avis de réception postal.

En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :

RECU A TITRE DE NOTIFICATION,

UNE COPIE CERTIFIEE CONFORME DU PRESENT MARCHE.

A , le

Le Titulaire